

# École primaire Marcel Pagnol

8 allée Riquet  
31150 Lespinasse  
Tél / Fax : 05 34 27 29 30  
mail : ce.0310596e@ac-toulouse.fr

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

**Mardi 17 octobre 2023**

**Étaient présents au Conseil d'école de ce jour :**

Monsieur Miquel directeur,

**L'équipe enseignante :**

Mesdames Hilaire, Fremon , Terrance, Roumiguier, Monteil, Jean, Ouvrieux, Richard, Saintagne, Domingues, Roguet, Barré.

Monsieur: Didier.

**CLAE** Mmes LLOGEN et TRISTAN.

**Parents d'élèves :**

Mesdames MERLIN Alexia, SOPENA Barbara, BURGARAT Delphine, CHIESURIN Julie, GUIRAUD Julie, COUSINIE Marie-Julie, MOURGUES Sonia, MONCHY Mylène, CORONAT Agathe

**Mairie:**

Madame GARGADENNEC 1<sup>ère</sup> adjointe, Madame BEN BELAID, conseillère municipale.

**Circonscription HG3** : M MARQUE, IEN,

**Excusé(es)** :M ALENCON, Maire, Mme WYCQUART enseignante.

Heure de début : 18h

## ORDRE DU JOUR

<u>VIE DE L'ÉCOLE :</u>	<u>PEDAGOGIE :</u>
a) Présentation de l'équipe.	a) Évaluations nationales CP/CE1/CM1
b) Effectifs : répartitions par classe, accueil des nouveaux élèves, inscriptions PS rentrée scolaire 2024	b) APC
c) Elections des représentants de parents : résultat du scrutin et vote relatif à la possibilité de mettre en place un vote électronique à la rentrée 2024.	c) Projets pédagogiques (classes, école, école/CLAE, école/mairie)
d) Coopératives scolaires maternelle et élémentaire	
e) Travaux	
f) Sécurité (PPMS et incendie).	
g) CLAE : présentation des actions et du fonctionnement	
h) Actions de l'APE	
i) Protocole Phare	
j) Vote du règlement intérieur.	

### 1- Vie de l'école :

**a) Présentation de l'équipe :** L'équipe enseignante a été peu modifiée cette année. Nous accueillons Mme Roguet (CMD), Mme Barré (CMB). Mme Terrance est restée dans l'école mais est passée à la maternelle (M4). M Didier assurera le remplacement de Mme Wycquart jusqu'en janvier.

#### **b) Effectifs, répartition par classe :**

43 PS, 42 MS, 35 GS, 35 CP, 42 CE1, 37 CE2, 61 CM1, 42 CM2

Soit 120 élèves en maternelle et 217 élèves en élémentaire, pour un total de 337 élèves.

L'an dernier lors du calcul des effectifs de fin septembre, l'effectif constaté était de 311 élèves (+23 élèves sans ouverture de classe), 95 en maternelle et 216 en élémentaire. L'augmentation des effectifs de maternelle est de 20% en un an. En maternelle, les classes sont logiquement plus chargées par rapport à l'année dernière.

Il n'y a pas eu d'ouverture de classe à la rentrée. Au total, depuis le 4 septembre, 6 élèves ont été inscrits dont 4 en maternelle. D'autres arrivées pourraient être actées prochainement.

Quelle est la position de la mairie et de l'IEN sur cette question ?

En décembre/janvier, seront étudiés par l'IEN les ouvertures /fermetures de classe. Aucune ouverture en cours d'année, dernier délai septembre 2024 pour une ouverture.

Maternelle 1 PS/MS	29 élèves (17 PS et 12 GS)	Mme Wycquart/M Didier
Maternelle 3 PS/MS/GS	29 élèves (11 PS 9 MS et 9 GS)	Mme Hilaire
Maternelle 4PS/ MS/GS	29 élèves (12 PS, 8, MS et 9 GS)	Mme Terrance
Maternelle 5 MS/GS	30 élèves (13MS et 17 GS)	Mme Fremon

CP	24 élèves	Mme Roumiguier
CP-CE1	22 élèves (11 CP et 11 CE1)	Mme Monteil
CE1-CE2 A	22 élèves (16 CE1 et 6 CE2)	Mme Richard
CE1-CE2 B	22 élèves (15 CE1 et 7 CE2)	Mme Ouvrieux
CE2	24 élèves	Mme Jean
CM1-CM2 A	26 élèves 15 CM1 11 CM2	Mme Saintagne
CM1-CM2 C	26 élèves 16 CM1 10 CM2	Mme Domingues
CM1-CM2 B	26 élèves 15 CM1 11 CM2	Mme Barré
CM1 CM2 D	25 élèves 15 CM1 10 CM2	Mme Roguet

Les parents d'élèves élus demandent que la date des inscriptions en mairie puisse être avancée afin de mieux pouvoir anticiper les effectifs de l'année suivante. Il semblerait en effet que la cohorte des futurs PS sera plus importante l'année prochaine.

Peu de visibilité de la part de la mairie pour les arrivées futures, notamment en cours d'année. 65 logements seront livrés au 2<sup>nd</sup> trimestre. La question sera posée au Maire pour avancer les inscriptions. A l'heure actuelle 44 PS sont prévus pour la rentrée scolaire 2024.

#### **RASED**

Mme Coculet est la psychologue scolaire rattachée à l'école.

Elle peut intervenir pour des observations, réaliser des bilans, aider l'équipe enseignante ou à la demande des familles; Elle assiste aux équipes éducatives et de suivi de scolarité. Les parents peuvent la contacter en cas de besoins. Un mot avec ses coordonnées sera envoyé via l'ENT. Elle interviendra sur l'école le mardi une semaine sur deux.

#### **AESH**

6 AESH sont affectées sur l'école actuellement. Elles accompagnent les élèves en situation de handicap:

- 4 accompagnements individualisés
- 5 accompagnements mutualisés (1 AESH pour 4 élèves)

Théoriquement, nous aurions besoin de 5 AESH  $\frac{1}{4}$  pour couvrir les besoins. Une AESH n'a pas repris ses fonctions depuis la rentrée et ne sera pas remplacée. Une AESH devra vraisemblablement être réaffectée sur une autre école ou collège déficitaire du PIAL. M Miquel reprendra les emplois du temps afin que tous les élèves puissent avoir l'accompagnement dont ils ont besoin. En attendant de savoir si l'AESH en arrêt sera de retour, certains élèves pourraient manquer de temps d'accompagnement.

Trois élèves sont en attente de notification. Les besoins humains vont donc rapidement augmenter.

M Marque explique que l'accompagnement ne devrait être là qu'en soutien et doit favoriser l'autonomie croissante de l'élève. Il faut prendre garde à ne pas instrumentaliser le handicap. Les élèves en situation de handicap peuvent s'adapter.

Il a été proposé par l'IEN à M le Maire que le temps de travail de l'AESH qui intervient sur le temps du midi puisse être organisé différemment : 24h par le PIAL sur le temps scolaire et le temps de la pause midi payé par la mairie. Le maire est en train de voir si cela rentre dans le budget.

#### **ATSEM :**

Mme BARHOUMI Nena arrive à échéance de son contrat de remplacement, est-il renouvelé ? La mairie se renseigne.

### c) Résultats des élections de représentants de parents

Une seule liste s'est présentée. Le taux de participation a été de 50%. Au niveau national la participation est de 48%.

Nombre d'inscrits : 474

Nombre de votants : 241

Nombre de blancs ou nuls : 24

Nombre de voix exprimées : 217

Les titulaires élus sont :

Mesdames Sopena, Pecharroman, Fournial, Merlin, Burgalat, Cousinié, Delagnes, Savi, Barata, Guiraud et Mourgues.  
Messieurs Massin, Aznay,

Les suppléants sont:

Mesdames Chiesurin, Gimenez, Coronat, Darmon, Monchy, Savrot.

Comme voté au précédent conseil d'école, le vote en présentiel n'a pas été proposé cette année.

Pour l'année prochaine, un décret paru cet été prévoit la possibilité d'instaurer un vote dématérialisé. M le DASEN n'a pas souhaité que cette option puisse être envisagée cette année en raison des contraintes techniques et des délais contraints.

En revanche, l'année prochaine cette possibilité pourra être envisagée à condition de pouvoir mettre en place les solutions techniques adéquates.

Vote sur la possibilité de réaliser un vote numérique lors de la RS 2024: 20 pour, 0 contre, 5 abstentions.

Vote sur la possibilité de réaliser un vote uniquement par correspondance lors de la RS 2024:

18 pour, 0 contre, 7 abstentions.

### d) La coopérative scolaire

#### Elémentaire

La mandataire reste Mme Richard.

Rappel année 2022-2023 concernant les subventions ou dons pour toute l'école :

- Subvention mairie coopérative scolaire (versée en juin 2023) : **4733.00 €**  
1475.41 + 3257.59 € = 4733.00  
(part maternelle) + (part élémentaire) = subvention totale
- Subvention mairie classe découverte des CM1/CM2 (versée en juin 2023) : **2551.00 €**
- Don de l'A.P.E.L : **700.00 €** en élémentaire et **300 €** en maternelle (a servi à financer du matériel de sport)

Année 2023-2024 (élémentaire) :

- a) Solde sur le relevé bancaire au 01/09/2023 : + 8539.51
- b) Tableau Dépenses / Recettes au 17 octobre 2023

Dépenses		Recettes	
Régie d'avance 150€ x 9 enseignantes	1350.00	Participation des familles à la coopérative scolaire (estimation)	1500.00
Adhésion OCCE + assurance	564.70	Don de L'APEL	700.00
Instruments de musique pour les élèves (avec don APEL)	700.00		
Total	2614.70	Total	2200.00

c) Solde au 17 octobre 2023 :

Solde sur le relevé bancaire au 1 <sup>er</sup> septembre 2023	8 539.51
- dépenses	- 2 614.70
+ recettes	+ 2 200.00
- 1 chèque de 434.00 € qui n'avait pas encore été encaissé au 01/09/23	- 434.00
= Solde disponible au 17/10/2023	= 7 690.81

Total disponible au 17/10/23 pour toute l'école :

Solde maternelle + Solde élémentaire = Solde total  
4066.19 + 7690.81 = 11 757.00

### Maternelle:

La mandataire reste Mme Fremon

630 euros de dons soit -20% par rapport à l'année dernière. Au regard de l'augmentation du prix des bus, des effectifs qui obligent à prendre un bus par classe et du fait de la baisse des dons, il y aura moins de sorties scolaires pour les maternelles cette année. Actuellement 4392 euros sur le compte.

### e) Travaux

- Ouverture d'un portillon afin de permettre un accès direct au bus pour les élèves qui prennent les transports. En effet jusqu'à présent, les élèves restent sous la responsabilité de l'école jusqu'à 16h15 alors qu'au-delà de 16h les élèves d'élémentaire peuvent sortir seuls ou doivent être remis au CLAE. Afin de combler cette zone grise en termes de responsabilité, les élèves pourront sortir seuls et rejoindre le bus en toute sécurité pour être pris en charge par les services municipaux. L'appel pour le bus sera désormais effectué le matin.

- Plusieurs interventions en début d'année sur le matériel informatique (ordinateurs portables, ordinateurs de classe, réseau, changement des codes pour les nouveaux enseignants)

- L'ascenseur a été réparé : la porte n'était pas verrouillée en permanence.

- La mairie a entendu la demande de l'école par rapport au réaménagement des dortoirs. Il a en effet été nécessaire de changer une dizaine de lits afin de permettre aux élèves de MS qui en avaient besoin de dormir dans de bonnes conditions.

En revanche la transformation de l'ancienne bibliothèque en dortoir pour les MS n'a pas été possible.

Un temps calme est proposé aux autres élèves de MS dans les classes et dans l'ancienne bibliothèque.

- Interventions dans la cour de la maternelle (branchages dangereux, tassement de la terre).

M Miquel souligne la qualité des locaux et la rapidité d'intervention des services municipaux pour l'entretien des locaux.

### f) La sécurité dans l'école

#### Sécurité incendie:

Un exercice incendie a été réalisé le 22 septembre pour la maternelle et l'élémentaire. Lors de chaque exercice incendie, un scénario différent est imaginé afin de développer les bonnes conduites.

L'alarme a été déclenchée de la centrale incendie maternelle contrairement au souhait de départ (activation du déclencheur manuel). Ainsi la sonnerie n'a retenti que dans la partie maternelle et dans l'ancien bâtiment. Pas de signal dans le nouveau

bâtiment puisque la centrale y est indépendante. Deux classes du nouveau bâtiment sont tout de même sorties voyant les autres classes évacuer.

A la question posée à la mairie «Est-ce l'activation des déclencheurs manuels fait retentir les alarmes de l'ensemble des bâtiments ? » la mairie a indiqué que même le déclenchement sur les déclencheurs ne fait pas sonner l'alarme dans tous les bâtiments de l'école (Information apportée après la réunion sécurité du 6 octobre).

Par ailleurs Monsieur Miquel constate que le registre de sécurité n'est pas présent sur l'école. En tant que responsable des biens et des personnes qui lui sont confiés sur le temps scolaire, il préféreraient pouvoir avoir un registre dans l'école, a minima une copie actualisée de celui-ci. Mme Bomzon enverra une copie prochainement.

## **PPMS**

Un exercice PPMS intrusion s'est déroulé le 12 octobre pour l'ensemble de l'école.

Le bilan n'a pas fait remonter de dysfonctionnements.

Jusqu'alors les PPMS étaient rédigés par les directeurs d'écoles. Désormais la compétence revient à la DSDEN et aux mairies pour leur élaboration. Les directeurs sont chargés de la mise en œuvre et peuvent faire des observations pour en faire modifier le contenu. En l'absence de documents en cette rentrée, le PPMS sera réactualisé par M Miquel et transmis à la mairie et à la circonscription.

***Pour des raisons de sécurité ces derniers éléments n'apparaîtront pas dans le PV qui sera affiché.***

## **Vigipirate**

Le plan vigipirate est actuellement en urgence attentat.

En attendant les consignes académiques, M Miquel a fait le choix de modifier plusieurs points afin de renforcer la vigilance :

- fermeture de toutes les portes menant vers l'extérieur à clé
- renforcement du nombre d'enseignants au portail
- vigilance accrue lors des récréations et des sorties scolaires.

Pour le moment les sorties restent permises.

Les entrées dans l'école sont réduites au strict nécessaire. Un contrôle visuel des sacs peut être effectué le cas échéant. Il conviendra d'éviter tout attroupement devant l'école.

Les parents ne peuvent pas entrer dans l'école sans s'être annoncés au préalable.

De son côté la mairie a fait condamner les places de parking les plus proches des grilles de l'école ou des bâtiments.

## **g) CLAE: présentation des actions et du fonctionnement**

-projet médiation : 8 enfants ont été formés qui viennent s'ajouter à ceux déjà formés l'année dernière.

## **h) Actions/remarques des parents d'élèves**

M Miquel et l'équipe enseignante tiennent à remercier l'APEL pour la donation qui a permis d'acheter du matériel pour l'intervenant musique afin de mener son projet auprès des élèves.

## i) Programme Phare

Le programme PHARe est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges fondé autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

En pratique, des actions sont mises en place tout au long de l'année scolaire comme :

- la formation d'une communauté protectrice autour des élèves : cinq personnels ressources (au minimum) par collège et par circonscription du 1er degré sont formés à leur prise en charge des situations de harcèlement via la méthode de la préoccupation partagée (MPP). Cette méthode non blâmante, se caractérise par une grande préoccupation à l'égard de l'élève cible que l'on veut partager avec les élèves intimidateurs. Ceux-ci deviennent acteurs de la résolution de la situation. Cette méthode se révèle efficace dans le traitement de la très grande majorité des situations rencontrées ;
- la rédaction et la mise en œuvre d'un protocole de prise en charge des situations de harcèlement ;
- 10 heures d'apprentissages par an, du CP à la 3e, consacrées à la prévention du harcèlement et au développement de compétences psychosociales des élèves ;
- la sensibilisation des familles et des personnels ;

Trois temps forts viennent rythmer cette mobilisation :

- La Journée nationale de lutte contre le harcèlement
- Le Prix Non au harcèlement
- Le Safer Internet Day
- 

Référents phare sur l'école: Mme Fremon, M Miquel.

Afin de créer une strate supplémentaire à ce programme, les enseignants ont décidé de s'associer au CLAE afin de relancer la médiation par les pairs. L'équipe est convaincue que l'amélioration du climat scolaire est une étape indispensable à la prise en compte de situations plus complexes. De plus il est important de monter aux élèves que leur parole sera écoutée et prise en compte tout en développant l'empathie des autres élèves et la prise en compte des émotions.

## j) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est reconduit à l'identique exception faite de l'ajout suivant :

### III.7-Droits et obligations des membres de la communauté éducative

#### 3e alinéa

À l'inverse, les comportements qui troublent l'activité scolaire, les manquements au règlement intérieur de l'école, et en particulier toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des enseignants, donnent lieu à des réprimandes, qui sont portées immédiatement à la connaissance des représentants légaux de l'enfant. Ces réprimandes ne peuvent elles-mêmes en aucun cas porter atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un enfant.

« Dans les cas d'intimidations répétées d'un élève ou d'un groupe d'élèves en direction d'un autre élève de la classe ou de l'école l'équipe de circonscription référente du programme Phare pourra être saisie afin que soit actionné le protocole prévu dans de telles situations »

Vote de la modification du règlement intérieur :

22 pour, 0 contre, 3 abstentions

Le règlement intérieur modifié sera envoyé aux familles sur l'application ONE.

## **2- Pédagogie :**

### **a) Évaluations CP/CE1/CM1 :**

Durant le mois de septembre, les enseignants ont fait passer les évaluations nationales CP-CE1. Depuis la rentrée des évaluations CM1 sont également proposées. Les saisies sont effectuées et les résultats ont été édités.

Ces résultats permettent d'identifier le nombre d'élèves fragiles et à besoins particuliers en Français et en Mathématiques ainsi que les élèves fragiles.

L'analyse de ces résultats permet quant à elle de mettre en évidence les points des programmes pour lesquels les élèves ont eu le plus de difficultés, mais également de donner des axes de réflexion lors des réunions de cycles et inter-cycle. Les enseignants utilisent également ces résultats pour prioriser les aides aux élèves (APC, différenciation)

-35 élèves de CP.

**CP/Français:** 1 élève à besoin ou fragile sur l'ensemble des items ou presque. 2 élèves à besoin ou fragiles sur la moitié des items environ.

Items les plus échoués :

-reconnaitre les différentes écritures d'une lettre.

-manipuler les syllabes.

**CP/mathématiques:** pas élèves à besoin ou fragile sur l'ensemble des items ou presque. 3 élèves à besoin ou fragiles sur la moitié des items.

Items les plus échoués : résolution de problèmes

-42 élèves de CE1

**CE1/Français:** 6 élèves à besoins ou fragiles sur l'ensemble des items ou presque. 5 élèves à besoins ou fragiles sur la moitié des items environ.

Items échoués: lire des mots/un texte à haute voix, écrire des mots (dictée), comprendre un mot lu.

**CE1/mathématiques:** 4 élèves à besoins ou fragiles sur l'ensemble des items ou presque. 4 élèves à besoins ou fragiles sur la moitié des items environ.

Items échoués: Résolution de problèmes, placer un nombre sur une ligne graduée, soustraction, addition (pour une seule classe).

-61 élèves de CM1 :

**CM1/Français:** 14 élèves à besoin ou fragiles sur l'ensemble des items ou presque. 5 élèves à besoins ou fragiles sur la moitié des items environ.



Items échoués: relation sujet/verbe, lire un texte à haute voix, identifier les différentes composantes de la phrase, accords synonymes,

**CM1/mathématiques:** 15 élèves fragiles ou à besoin sur l'ensemble des items ou presque. 8 élèves à besoins sur la moitié des items environ.

Items échoués: mémoriser les procédures, mémoriser les faits numériques, résolution de problèmes dans une moindre mesure.

Un parent élu demande si les chiffres de cycle 3 sont « normaux ». Les enseignantes de cycle 3 ont souligné qu'il y a un grand nombre d'élèves en difficulté, qui ont des suivis, et qui malgré les dispositifs mis en place les années précédentes et poursuivis cette année rencontrent des difficultés dans les apprentissages.

Une seconde série d'évaluations aura lieu en janvier pour les CP

## **b) Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)**

*« Les directeurs d'école ont avec les équipes pédagogiques, la pleine responsabilité de la programmation et de la mise en œuvre des 108h dans le respect de la répartition réglementaire ». BO du 25/08/2020*

Les APC s'effectueront de fin septembre à début juin.

Les parents donnent leur accord, en début d'année, ou non, pour que leur enfant participe à ces APC. Les parents sont informés dès que possible de l'inscription de leur enfant.

Chaque enseignant décide de l'horaire et des thématiques abordées. Les parents sont informés d'une période sur l'autre.

## **c) Les projets**

### **- Projet d'école 2018-2022**

Axes :

- Continuité des apprentissages (résolution de problèmes, apprendre à raconter, construction du nombre au cycle 1, lexique au cycle 2...)
- Climat scolaire (lutte contre le harcèlement, médiation par les pairs et gestion des émotions, nuit de la lecture, grande lessive, jeux de cour, défis écosystème...)
- Construction des parcours (projets EPS et musique...)

Le projet d'école devait être réécrit l'année dernière. Il n'y a pas eu d'instructions en ce sens. Pas plus pour cette année.

### **- Projets : classes, cycles, inter-cycles**

- Des élèves citoyens :*

**Conseil des élèves** (en collaboration avec le CLAE)

Les élections des délégués (2 par classes + 2 suppléants) ont été effectuées en même temps que les élections de parents.

Deux ou trois conseils des élèves auront lieu cette année. Chaque conseil permettra de discuter de problématiques liées à l'école et de réfléchir ensemble aux moyens de les améliorer.

Les Agents techniques, le CLAE, le directeur seront présents lors de ces conseils. Les parents élus peuvent également y participer s'ils le souhaitent.

- *Des projets à l'école*

**Projet musique** : intervention de Monsieur Longchamp dans toutes les classes de maternelle et d'élémentaire.

**Médiation par les pairs/gestion des émotions** : la médiation par les pairs ne concerne pas les élèves de maternelle (médiation avec les adultes) qui travaillent davantage sur la gestion des émotions. Le projet n'a pas encore réellement débuté à l'école.

La nuit de la lecture et la grande lessive se déroulent sur des dates précises qui n'ont pas été encore déterminées.

- *Des projets dans les cycles.*

Journée de Noël, l'après-midi du vendredi 15 décembre : la mairie offrira peut-être un spectacle aux élèves. Des précisions nous parviendront ultérieurement.

### **Cycle 1**

Cinéma et marché de Noël

Travail autour des émotions

Sortie Cinéma

Projet « tour du monde » et JO pour toutes les classes du cycle.

Spectacle de danse en fin d'année.

### **Cycle 2**

Journée rugby,

7 semaines en ovalie : la classe de Mme Jean a été sélectionnée pour présenter son hakka à la halle aux grains (CE2)

Sortie cinéma le 7 décembre, pour le film : « We have a dream »

Mobility Pass avec la police municipale.

Classes de CP : temps d'échange avec les séniors (envoi de carte de Noël)

### **Cycle 3**

Journée rugby

Natation

Sortie cinéma

Permis internet

Projet en cours autour du handisport

Mobility Pass avec la police municipale.

L'école est toujours à la recherche de deux services civiques pour porter le projet médiation et consolider les échanges école/CLAE.

**La séance est levée à 20h51**

**Signatures :**